



Frédéric GÉA

Français, né le 10 septembre 1972.

Professeur des Universités
Faculté de droit de Nancy, Institut François Gény (EA 7301)
Université de Lorraine

Titres universitaires

Agrégé de droit privé et sciences criminelles (concours 2010-2011)
Docteur en droit

Activités d'enseignement

Droit du travail Théorie du droit du travail Théorie du droit Droit et littérature

Principales responsabilités scientifiques et administratives

- Porteur du programme de recherche ANR intitulé « L'avenir du droit du travail ». Convention ANR-16-CE26-0002-01. Durée du programme : 1^{er} janv. 2017- 31 mars 2021.
- Directeur de la mention de master Droit social (Faculté de droit de Nancy), depuis 2011.
- Membre du comité éditorial de la *Revue de Droit du Travail (RDT)*, et co-responsable de la chronique « Emploi » de cette revue, depuis 2009.
- Membre du comité scientifique de la *Revue Interdisciplinaire d'Etudes Juridiques (RIEJ)* depuis 2013.
- Membre du comité de rédaction de la revue *Négociations* (éd. de Boeck), depuis le 1^{er} mars 2021.
- Directeur de l'Institut François Gény, le laboratoire de recherche en droit privé de l'Université de Lorraine (EA 7301), de 2014 à 2018.
- Chercheur associé à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, depuis le 1^{er} janv. 2021.

Travaux de recherche, publications (période 2016-2020)

Ouvrages, coordination de numéros spéciaux, rubriques de répertoire, rapports de recherche :

- F. Géa (dir.), *Retour sur les ordonnances Macron. Un nouveau droit du travail ?*, Thèmes et commentaires, série Etudes, Dalloz, nov. 2020.
- *La résiliation judiciaire en droit du travail*, in *Répertoire de droit du travail*, Dalloz, nov. 2020, 65 p.
- *La prise d'acte de la rupture*, in *Répertoire de droit du travail*, Dalloz, juill. 2019, 48 p.
- Coordination scientifique des deux numéros spéciaux de *Droit social* (Dalloz), datés de décembre 2017 (pp. 996-1056) et en janvier 2018 (pp. 4-89), sur « La réforme du droit du travail. Ordonnances du 22 septembre 2017 » (avec 32 auteurs).

Articles, chroniques, notes de jurisprudence et recensions (depuis 2016) :

- « De l'usage de la référence aux « garanties au moins équivalentes » », *RDT* fév. 2021, p. 37.
- « Kiosque » consacré à Véronique Champeil-Desplats, Théorie générale des droits et libertés. Perspective analytique, Dalloz, coll. « A droit ouvert », *RDT* fév. 2021, p. 72.
- « Un nouveau droit du travail ? », in F. Géa (dir.), *Retour sur les ordonnances Macron. Un nouveau droit du travail ?*, Thèmes et commentaires, série Etudes, Dalloz, nov. 2020, p. 3.
- « Un renouveau de la négociation collective ? », *eod. loc.*, p. 21.
- « Les configurations du comité social et économique », *eod. loc.*, p. 229 (avec A. Rouyer).
- « L'interprétation des conventions et accords collectifs », *RJS* 11/20, p. 771.
- « Kiosque » consacré à Rémi de Vos, *Départ volontaire* (suivi de Kadoc), Actes Sud-Papiers, 2019, *RDT* juill. 2020, p. 504.
- « L'activité réduite pour le maintien en emploi (Loi n° 2020-734 du 17 juin 2020, art. 53) », *RDT* juill. 2020, p. 471.
- « Le juge et l'accord collectif de travail : le droit continue de s'écrire », in *Mélanges offerts au Professeur Jean Mouly. Voyage au bout de la logique juridique*, PULIM, 2020, p. 171.
- « Accord collectif et contrat de travail. Quel devenir pour l'arrêt FC Nantes ? », *JSL*, n° 500, 19 juin 2020, p. 6.
- « Accord de performance collective et accord de substitution (en cas de transfert d'entreprise) », *RJS* 5/20, p. 315.
- « L'activité partielle, face à la crise », *RDT* avril 2020, p. 250.

- « Etat d'urgence sanitaire et (droit du) travail », *Dalloz Actualité*, 1^{er} avril 2020.
- « A quoi sert le droit du travail ? », *D.* 2020, *Chr.*, p. 444.
- « Loi PACTE : quelle contribution au renouveau du droit du travail ? », *RDT* fév. 2020, p. 99.
- « PSE : l'expert-comptable face à la non-communication de pièces par l'employeur » (à propos de Soc. 25 sept. 2019), *RDT* déc. 2019, p. 785.
- « Le sens de la procédure (en matière de PSE). A propos de l'arrêt *British Airways* (CE 22 mai 2019) », *RDT* sept. 2019, p. 574.
- « Le juge judiciaire et le PSE. À propos de trois arrêts récents (Soc. 21 nov. 2018 et Soc. 16 janv. 2019) », *RDT* avril 2019, p. 252.
- « Rupture conventionnelle collective, étape 2 : le regard du juge administratif (TA Cergy-Pontoise, 16 oct. 2018) », *RDT* nov. 2018, p. 762.
- « La littérature du droit du travail », in *Le droit sans frontières. Mélanges en l'honneur d'Antoine Lyon-Caen*, Dalloz, 2018, p. 363.
- « Écho(s) », in *Quatre années de la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation*, *BiCC* n° 887 du 15 sept. 2018, p. 9.
- « L'accord sur le comité social et économique », *Bull. Joly Travail*, sept. 2018, n° 1, p. 50.
- « Vers une théorie des périmètres en droit du travail ? », *Dr. ouvrier* sept. 2018, p. 594.
- « Le PSE, à l'ombre de la branche » (à propos de CE 13 avril 2018), *RDT* juin 2018, p. 452.
- « Catégories professionnelles : le Conseil d'Etat affine sa doctrine (procédurale) » (à propos de CE 7 fév. 2018, trois arrêts), *RDT* mars 2018, p. 213.
- « L'hypothèse de la création artificielle de difficultés économiques », *RDT* déc. 2017, p. 793.
- « Un changement de paradigme ? », *Dr. soc.* déc. 2017 (première partie du dossier sur « La réforme du droit du travail. Ordonnances du 22 septembre 2017 »), p. 997.
- « Les soubassements de la réforme », *RDT* oct. 2017 (numéro spécial sur « La réforme du Code du travail (ordonnances du 22 septembre 2017) »), p. 593.
- « Un nouveau droit du licenciement économique ? », *RDT* oct. 2017 (numéro spécial sur « La réforme du Code du travail (ordonnances du 22 septembre 2017) »), p. 636.
- « De la référence à la fraude en matière de transfert d'entreprise », *RJS* 10/17, p. 719.
- « Transferts d'entreprise et licenciements », *Les Cahiers sociaux*, n° 299, août-sept. 2017, p. 435.
- « Syndicat catégoriel et accord collectif sur le PSE » (CE 5 mai 2017, DIM), *RDT* juill.-août 2017, p. 486.
- « Et maintenant ? » (Tribune), *Dr. soc.* juin 2017, p. 481.
- « Une nouvelle théorie juridique de l'inaptitude médicale ? », *Les Cahiers sociaux*, n° 295, avril 2017, p. 211.
- « Le suivi du PSE en question », *RDT* mars 2017, p. 200.
- « Des accords (collectifs) sans juge ? », *Dr. soc.* fév. 2017, p. 107.
- « Le droit du travail, entre ordre et désordre (seconde partie). A propos de la « loi travail » du 8 août 2016 », *Dr. soc.* janv. 2017, p. 47 (avec F. Canut).
- « Le droit du travail, entre ordre et désordre (première partie). A propos de la « loi travail » du 8 août 2016 », *Dr. soc.* déc. 2016, p. 1038 (avec F. Canut).
- « Au nom de l'emploi », *RDT* déc. 2016, p. 813.
- Recension de l'ouvrage de F. Ost, *A quoi sert le droit ? Usages, fonctions, finalités* (coll. « Penser le droit », Bruylant, 2016), *RDT* oct. 2016, p. 649.
- « Chronique de jurisprudence du Conseil d'Etat », *RDT* juillet-août 2016, p. 484.
- « Contre l'autonomie de l'accord d'entreprise », *Dr. soc.* juin 2016, p. 516.
- « Quand transférer rime avec liquider » (*Art. 41 du projet de loi Travail*), *RDT* mai 2016, p. 341.
- « Le juge et l'accord collectif : quels changements ? », *SSL*, 4 avril 2016, n° 1717, p. 5.
- « Comprendre... ou pas (*Art. 30 bis de l'avant-projet de loi Travail*) », *RDT* mars 2016, p. 170.
- « Une meilleure justice du travail ? », *RJS* 3/16, p. 191.
- « Droit du travail et littérature », *Dr. soc.* fév. 2016, p. 147.

Produits destinés au grand public :

- Série de cinq émissions de radio autour de la question « A quoi sert le droit du travail ? », Amicus radio (Les Amphis d'Amicus), émissions diffusées en novembre et décembre 2019, toujours en ligne :
 - ↳ <https://radio.amicus-curiae.net/podcast/a-quoi-sert-le-droit-du-travail-par-frederic-gea-1-5/>
 - ↳ <https://radio.amicus-curiae.net/podcast/a-quoi-sert-le-droit-du-travail-par-frederic-gea-2-5/>
 - ↳ <https://radio.amicus-curiae.net/podcast/a-quoi-sert-le-droit-du-travail-par-frederic-gea-3-5/>
 - ↳ <https://radio.amicus-curiae.net/podcast/a-quoi-sert-le-droit-du-travail-par-frederic-gea-4-5/>
 - ↳ <https://radio.amicus-curiae.net/podcast/a-quoi-sert-le-droit-du-travail-par-frederic-gea-5-5/>

Adresse professionnelle : Faculté de droit de Nancy, 13 place Carnot, CO 70026, 54035 Nancy cedex.
Adresse personnelle : 10 rue Edgar Reyle, 57070 Metz.

E-mail : Frederic.Gea@univ-lorraine.fr

Tél. : 06.26.28.23.66